



Solde tout compte, prime d'assiduite

Par **jero1664_old**, le **21/08/2007** à **09:41**

bjr, je viens de demissioner et j'aimerais savoir si il y a un delais pour le reglement solde de tout compte et si l'employeur a le droit de retirer la prime d'assiduite sur une prise de rtt. je depend de la convention collective du batiment
merci